Un Marocain sans papiers demande aux femmes de se rhabiller…

(Plage de Messanges)

Dans les Landes, un Marocain de 25 ans qui croyait que la charia sévissait déjà officiellement en France (notez que c'est déjà le cas dans certaines cités et dans la justice-mur-des-cons) s'est mis en tête de faire se rhabiller les femmes sur la plage de Messanges. Un mahométan n'a jamais froid aux yeux, du moins pour les prêches fidèles au Coran, c'est ce qui le caractérise.

C'est vrai quoi, les femmes, au lieu de rester chez elles à faire de la couture ou de la cuisine, cachées loin des hommes dont elles sont la perdition, se mettent de plus en plus dans la tête d'aller à la plage, lieu où la vertu se perd. Ce désir d'indépendance et de liberté leur fait quitter le droit chemin, assurément, et ce n'est pas

tolérable.

Déjà en ville la moindre mèche de cheveu qui dépasse peut plonger un homme dans le désarroi le plus complet, alors oser montrer leur décolleté, leurs jambes, leur ventre bronzé, c'est assurément sheitan qui leur en donne l'idée… la honte soit sur elles. Elles finiront en enfer, c'est sûr.

Et depuis le temps que cette mode des plages dure, depuis la première moitié du XIXe siècle, il est temps qu'Allah et ses sbires s'en occupent. D'ailleurs en Arabie saoudite c'est chose faite, alors pourquoi pas en France ?

Donc ce Marocain, le 21 août dernier sur la plage de Messanges avec quatre de ses merveilleux et idéalistes copains s'est mis à déambuler en demandant aux femmes de se rhabiller. Pas moins.

L'ennui c'est que ces diablesses – on ne se méfie jamais assez des femmes – ont osé se montrer récalcitrantes. Elles ont résisté à ces hommes de Dieu, à ces mâles auxquels elles devraient être soumises en tout temps et tout lieu, qui leur montraient si gentiment et gratuitement le chemin du paradis d'Allah.

Mais ce chemin était trop long et le ton est monté. Les forces de l'ordre ont été appelées et un contrôle a eu lieu.

Las, notre ami Marocain, ce saint homme, avec un casier judiciaire long comme le bras et faisant l'objet d'un arrêté d'expulsion depuis le 6 août dernier, avait de plus interdiction de quitter son domicile de Mayenne, à plus de 600 km de là. Mais les distances ne comptent pas pour qui veut prêcher la bonne parole.

Comparaissant devant le tribunal correctionnel de Dax le 23 août, cet enrichissement pour la France a benoîtement expliqué qu'il est pacsé, que sa femme étant allée avec leur enfant dans sa famille à Bordeaux, il était venu les

chercher.

« Et pour passer par Bordeaux, venant de Mayenne, vous passez l'après-midi sur la plage de Messanges ? » lui a demandé fort civilement la présidente du tribunal. Ce n'est en effet pas le plus court chemin. Messanges n'est qu' à 162 kilomètres au sud de Bordeaux. Juste un tout petit crochet.

Cette aimable question ne l'a pas du tout dérangé, et il a répondu avec aplomb que ses amis lui avaient demandé de venir les aider. Pour prêcher la loi d'Allah, ou plus sûrement se rincer l'œil auprès des femmes en bikini ? Sa compagne ne doit probablement pas souvent se mettre en topless…

Que voulez-vous, on ne voit pas pourquoi ce bon Marocain aurait craint la présidente du tribunal. Avec déjà sept condamnations, une première expulsion, il venait d'être rappelé à l'ordre pour s'être absenté de son domicile. Cela fait beaucoup pour un seul homme mais depuis le temps ces nouveaux venus ont l'habitude, cela ne les gêne plus du tout, et ils savent que les condamnations peuvent bien s'amonceler, la justice sera toujours plus indulgente envers eux, et n'exécutera pas les condamnations si elle peut l' éviter.

Le parquet a un peu tiqué quand même et a requis six mois d'emprisonnement, qui se sont transformés par la grâce du tribunal en trois mois fermes avec mandat de dépôt à la fin de l'audience. Avez-vous remarqué vous aussi que le parquet est de plus en plus souvent désavoué dans ses réquisitions quand il s'agit d'un de nos remplaçants ? Les temps ne sont plus ce qu'ils étaient.

Comme la justice est très clémente vis-à-vis de l'islam, on peut penser que le brave homme si préoccupé de la pudeur des femmes sortira de prison dans quinze jours, grâce à quelques aménagements bienvenus. Avec un peu de chance il fera encore

beau et il pourra retourner sur les plages reluquer les femmes infidèles et leur proposer burqas et tchadors.

Pour un sectateur d’Allah, il y a toujours un avenir. Surtout en France.

Sophie Durand